# BETTERAVE FOURRAGÈRE

## Caractéristiques

Plante bisannuelle de la famille des chénopodiacées, la betterave fourragère est, pour les élevages, une source d'énergie qui connait un regain d'intérêt.
Agronomiquement, elle contribue à diversifier la rotation. Peu sensible aux aléas climatiques, elle fait sa croissance racinaire surtout en fin d'été.
Sa forte productivité (UF/ha) lui donne un réel intérêt économique.

## Sol

- pH optimum 6,5 à 7,5
- Terre fine, ameublie et aérée en profondeur
- Eviter les sols caillouteux
- Temps de retour : 3-4 ans

## Implantation

Période de semis : 15 mars – 15 Avril , sol réchauffé
Densité de semis : 100 000-120 000 graines soit 2,2 doses/ha
PMG : 13 à 16 g
Ecartement entre les rangs : 45-50 cm
Profondeur de semis : entre 2 et 3 cm

## Rendement potentiel

- 80 à 120 tonnes/ha soit 15 à 20 TMS/ha

## Coût

- 75 à 100 €/TMS récoltée

## Protection de la culture

- Désherbage chimique : 2 à 3 passages au total
  - Dicotylédones : en pré ou post levée
  - Graminées : en post levée
- Désherbage mécanique : herse étrille en aveugle et bineuse jusqu'au stade recouvrement
- Maladies fongiques : Ramulariose, Cercosporiose : 2 à 3 passages/an
- Ravageurs : impasse tolérée pour les pucerons

## Fertilisation

| Préconisation d'apport | N | P205 | K20 |
|---|---|---|---|
| Sans fumure organique | 150-170 | 90-100 | 240-260 |
| Avec 30 T de fumier | 90-100 | 60-70 | 160-180 |

Cas du Bore : Maladie du cœur noir
Analyse de terre recommandée / apport de 700 à 1000 g/ha

## Critères de choix variétal

| Type de variété | % de matière sèche | Proportion de racine dans le sol |
|---|---|---|
| Fourragères | Moins de 12 % | 1/3 |
| Fourragères-sucrières | 12 à 16 % | 1/2 |
| Sucrières-fourragères | Plus de 16 % | 2/3 |

Il existe des variétés activées qui favorisent la germination pour un surcoût de 30 €/ha.
Résistance aux maladies : rhizomanie, rhizoctone brun.
Liste des variétés disponibles sur betterave-fourragere.org

# Betterave fourragère

## Utilisation

Bovins lait, bovins viande et ovins
Modalités de distribution :
A distribuer propre entière ou coupée
La transition alimentaire s'effectue sur 10-15 jours

## Récolte

Du 1er septembre au 1er novembre ; possible en août en cas de nécessité.
Arrachage à maturité physiologique : feuilles de la base desséchées
Laisser 4 cm de feuilles : ne pas décolleter les racines
Les feuilles sont consommables tant qu'elles restent saines.
Pâturage rationné possible selon les variétés : 2 h/jour et avancement au fil

## Valeurs alimentaires

| | % MS | MAT | Cellulose brute CB | Digestibilité CB | PDIE | PDIN | UFL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RACINES | 11,4 à 19,4 % | 61 | 56 | 89,6 % | 85 | 36 | 1,18 |

| | % MS | MAT | Cellulose brute CB | Digestibilité CB | PDIE | PDIN | UFL | UEL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FEUILLES | 11.4% | 178 | 124 | 95.6% | 88 | 106 | 1.12 | 1.02 |

Source : Chambre d'Agriculture de l'Aisne 2021

### Les +

- Aliment très appétent
- Effet galactogène
- Fourrage avec les caractéristiques d'un concentré
- Aliment riche en énergie
- Faible encombrement (0,5 UEL)
- Diversifie une ration
- Augmente TB et TP du lait (+ 1 point)
- Augmente l'ingestion totale de la ration
- Santé animale (mastication, salivation)
- Productivité : 15000 à 18000 UF/ha

### Les -

- Stockage/conservation
- Reprise de tas
- Quantité rationnée (considérée comme un concentré)
- Risque acidose si + de 0,8 % du poids vif
- Faible valorisation de l'azote non protéique
- Augmente la vitesse d'ingestion
- Peut avoir un effet laxatif
- Transition alimentaire essentielle
- Temps de travail

## Point de vue du conseiller

Diversifie la ration.
Sa richesse en sucres solubles améliore la dégradation de l'amidon du maïs.
La qualité de conservation est essentielle et la distribution au printemps est délicate avec la hausse des températures. Pour limiter ce problème et prolonger la distribution l'été, des techniques innovantes « emprisonnant » les betteraves dans des silos de maïs ou d'herbe donnent des résultats encourageants.
Un apport de + de 3 Kg MS/ UGB / J devra être fractionné et accompagné de fibres grossières pour leur effet tampon.

Cofinancé par :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité